FORMULAIRE 049 · PATRIMOINE

Reconnaissance d'une chefferie ou d'un site **sacré**

Demande à remplir en lettres majuscules et à déposer au Guichet unique, ou en ligne sur minac.gov.cm/guichet.

1 Le demandeur

NOM		PRÉNOMS	
DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	NATIONALITÉ	PROFESSION
PIÈCE D'IDENTITÉ (NATURE ET NUMÉRO)		DÉLIVRÉE LE, À	
ADRESSE COMPLÈTE (QUARTIER, VILLE, RÉGION)			
TÉLÉPHONE		ADRESSE ÉLECTRONIQUE	
STRUCTURE REPRÉSENTÉE, LE CAS ÉCHÉANT (ASSOCIATION, SOCIÉTÉ, COMPAGNIE) ET FONCTION DU DEMANDEUR			

2 Objet de la demande

DÉMARCHE DEMANDÉE : **RECONNAISSANCE D'UNE CHEFFERIE OU D'UN SITE SACRÉ**
PRÉCISIONS UTILES : ŒUVRE, LIEU, DATES, BIEN CONCERNÉ, MONTANT SOLLICITÉ…

3 Pièces à joindre

- ☐ Formulaire de demande de reconnaissance rempli en ligne
- ☐ Procès-verbal de concertation signé par le chef, les notables et les représentants de la communauté
- ☐ Notice historique et généalogique du lieu : fondation, lignée, événements marquants
- ☐ Plan de délimitation avec coordonnées et description des limites naturelles ou bâties
- ☐ Photographies des bâtiments, objets et éléments naturels significatifs
- ☐ Attestations des chefs voisins ou de l'autorité administrative locale sur l'ancienneté du lieu
- ☐ Description des usages, rites et interdits liés au site
- ☐ Composition du comité de gestion et lettre d'engagement à la préservation

CONDITIONS À REMPLIR

- Le lieu doit être attesté dans la mémoire collective et reconnu comme chefferie, site de culte ou lieu de mémoire par la communauté et les autorités voisines.
- Les droits coutumiers et les usages du lieu doivent être décrits, y compris les restrictions d'accès, les règles de passage et les interdits qui s'y appliquent.
- Le périmètre du site doit être délimité sur un plan, avec l'accord des propriétaires fonciers voisins et du chef de la communauté.
- La communauté doit désigner un comité de gestion responsable de l'entretien et des relations avec le Ministère.

4 Frais de dossier

Gratuit · délai de traitement : L'instruction prend 60 à 90 jours ouvrables, en raison des visites et des entretiens. Un désaccord foncier, ou la nécessité de consulter plusieurs autorités coutumières, peut prolonger le délai.

5 Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur l'exactitude des informations fournies et l'authenticité des pièces jointes. J'ai connaissance que toute fausse déclaration entraîne le rejet de la demande et m'expose aux sanctions prévues par la loi.

Fait à _____, le ____ / ____ / _____

Cachet de la structure, le cas échéant

Nom et signature du demandeur

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

DOSSIER REÇU LE	NUMÉRO DE DOSSIER
AGENT INSTRUCTEUR	VISA ET CACHET

Avis : ☐ Favorable ☐ Défavorable ☐ Complément demandé